

## Déterioration de véhicule pendant des travaux de peinture

Par **snuggle**, le **17/06/2009** à **11:59** 

Bonjour,

En rentrant de mon travail, je réccupère mon scooter 125 stationner sous un porche condamné de toute issue (autorisé par la sncf d'y stationner), à ma grande surprise, des travaux ont été effectué aux alentours, sans aucune signalisation pour prévenir des travaux de réalisation de peinture (donc pas de bande ferrari). Les ouvriers qui ont peint le porche, ont également repeins mon scooter, ayant vu ce qu'ils ont fait, ils l'ont nettoyé avec une brosse et un jet d'eau. Maintenant mon scooter est complètement rayé et ils ont noyé mon système éléctronique de démarage. Je me suis renseigné ces ouvriers ont été embauché par la ville. Quel recours dois-je faire, faut-il porter plainte contre x, contre la société, contre la ville? au téléphone un personne de la mairie, ma soufflé que ça va être très dur pour avoir gain de cause. J'ai fais des photos le jour même pour toute preuve existante qu'aucune indication de travaux n'était mise en place pour cette journée. Je vous remercie de vos réponse et souhaite à tous une bonne journée. Lol

Par chaber, le 18/06/2009 à 07:49

Bonjour,

Vous faites une déclaration à votre assureur, qui mettra en cause la Sociéré concernée et fera le recours en vertu de la clause Défense-recours ou de ka protection juridique, si elle est incluse dans le contrat

## Par snuggle, le 18/06/2009 à 15:08

Bonjour,

Tout d'abord merçi d'avoir répondu aussi vite à ma question. La déclaration faite à mon assureur, le papier que je dois faire c'est un constat (celui des voitures en sacahnat que le peintre n'était pas en véhicule, mais à pied) ou c'est un formulaire différent, si pouvez vous m'indiquer son nom. Faut-il que la société remplisse le document ou pas. Impossible à les joindre ils font profil bas.

Merçi d'accorder de votre temps, bonne réception et bonne journée.

Lol

## Par chaber, le 19/06/2009 à 02:21

Le constat amiable comportera dans votre partie vos caractéristiques, et dans celle de l'entreprise ses réfénrences: adresse

et en boservations: projection de peinture sur le véhicule en stationnement lors de travaux de façade